

Introduction

le fait que lorsque la plupart des dommages ont été causés et après un processus long et lourd. L'Accord général a peu fait pour contrôler la tendance protectionniste du Congrès américain. Les actuelles divergences de vues concernant notamment la gestion des ressources - par exemple les pratiques de coupe de l'industrie forestière - sont réglées sur une base ponctuelle; ce qui coûte cher en services juridiques et en moyens de pression. Le gouvernement du Canada a été mis dans la position d'avoir à faire du lobbying non seulement avec un gouvernement étranger, mais aussi et séparément avec une législature étrangère. Certains États américains ont pris des mesures qui défavorisent nos intérêts à l'exportation. Il nous faut un système qui nous permette de régler plus équitablement, plus rapidement et plus définitivement cette question et les autres problèmes similaires qui se posent entre nous.

Cette initiative canadienne ne serait pas un acte de désespoir, mais un acte de confiance. Un accord canado-américain de libre-échange constitue l'occasion la plus prometteuse de créer une économie canadienne -- et américaine -- plus efficace, plus souple et plus ouverte vers l'extérieur, une économie qui assurerait un plus haut niveau de vie et des possibilités d'emploi plus nombreuses pour la grande majorité de gens. Cette réussite démontrerait au reste du monde que la libéralisation des échanges, et non un protectionnisme croissant, demeure -- comme ce fut le cas depuis la Seconde Guerre mondiale -- la clé pratique de la prospérité.

Richard Lipsey et Murray Smith, Taking the Initiative: Canada's Trade Options in a Turbulent World.

OBJECTIFS CANADIENS

Dans une négociation commerciale avec les États-Unis, le premier objectif serait de protéger les emplois existants et de stimuler la création de nouveaux emplois. Ces deux objectifs découlent des deux préoccupations susmentionnées: la menace permanente d'un protectionnisme américain qui pourrait réduire notre accès à un marché comptant pour le quart de notre Produit national brut (PNB), et la nécessité plus fondamentale de stimuler la restructuration de l'économie canadienne pour lui permettre de mieux affronter la concurrence au plan international. Il devrait ultimement en résulter un ensemble positif et prévisible de règles et de pratiques qui, applicables à notre principale relation commerciale, engageraient le Congrès et l'Administration à conclure un traité